

[Text]

As to the impact on people, people who are laid off and have no prospect of unemployment insurance will have to depend on social assistance. Those are the only two places they can go. If these cuts to UI benefits had been enacted in 1988, they would have accounted for over \$1.8 billion in benefits lost to the provinces and to the people of the provinces. That is a transfer of responsibility to the social security system.

There are other factors which we have not been able to take account of specifically—the fact that the regions under UI have been changed from 48 to 62 so that there are fewer people in the larger unemployment regions, and so on. We have estimated as best we could that that will reduce UI benefits by some further \$500 million a year.

Let me try to draw all of that together. If we look at the fiscal years 1990-91 and 1991-92 and add together the impact of Bill C-69 and that of Bill C-21, which is the EPF funding cuts and the unemployment insurance funding cuts, we are talking about a cut in federal responsibility of \$7.4 billion in that two-year period alone. To put it another way, that is equal to \$563 for every, single average Canadian taxpayer—a reduction of \$563 per taxpayer.

Presumably, we do not have to remind you that this is all happening during a recession, when a growing number of Canadians are losing their jobs and are being forced to look at one of those two options—either UI or welfare. The welfare system, of course, is extremely overburdened at this point. We are seeing an increasing move to maintaining poverty in Canada, not preventing or reducing the causes of poverty.

Provincial governments have met the challenge of the reductions in Bill C-21 and Bill C-69 by sitting back, by and large, and quietly acquiescing to this major withdrawal of federal social spending. Moreover, they have matched federal spending restraint programs with programs of their own, so that a lean federal government has become an ally of mean provincial governments. The federal cuts that we are talking about have a real impact. This is not some accounting process that we are discussing. The federal government may feel a temporary sense of relief in having passed the hot potato, but the hot potato hasn't gone away. It still has to be handled.

Some provincial governments are recovering the lost revenues by raising provincial income tax and sales tax. Some of them are piggybacking their provincial sales tax on to the GST. Almost all provinces have gradually increased their tax rates. That will become increasingly less popular. Unless governments look at the tax options that we are suggesting at the end of our brief, they will find that the grumpy and unpredictable electorate that we have heard so much about will focus its anger on them.

[Traduction]

tent une diminution marquée du financement fédéral dans les programmes sociaux.

Quant aux conséquences de ces mesures pour la population canadienne, ceux qui perdent leur emploi et qui ne peuvent toucher d'assurance-chômage vont devoir s'en remettre à l'assistance sociale. Il n'y a pas d'autre alternative. Si les coupures des prestations d'assurance-chômage étaient entrées en vigueur en 1988, elles auraient représenté plus de 1,8 milliards de dollars de pertes de prestations pour la population des provinces. Voilà donc un transfert de responsabilité vers le régime de sécurité sociale.

Il existe d'autres facteurs, que nous n'avons pu prendre en compte, comme le fait qu'au sein de l'assurance-chômage, les régions sont passées de 48 à 62, ce qui a réduit la population des régions à fort taux de chômage, etc. Nous estimons que ces mesures vont encore réduire les prestations d'assurance-chômage d'environ 50 millions de dollars par année.

Je vais maintenant essayer de résumer tout cela. Si nous considérons les exercices financiers 1990-1991 et 1991-1992, que nous totalisons les conséquences des projets de loi C-69 et C-21, qui ont réduit le financement des programmes établis et de l'assurance-chômage, nous constatons une diminution des versements fédéraux de 7,4 milliards de dollars sur cette seule période de deux ans. Autrement dit, ce total équivaut à une diminution de 563 dollars pour chaque contribuable canadien moyen.

Point n'est besoin de vous rappeler que toutes ces mesures interviennent en période de récession, alors que les Canadiens sont de plus en plus nombreux à perdre leur emploi et à se voir contraints d'envisager l'unique alternative qu'on leur propose, à savoir l'assurance-chômage ou le bien-être social. Naturellement, ce dernier est extrêmement surchargé actuellement. Nous constatons une tendance de plus en plus nette à la préservation de la pauvreté au Canada, alors qu'il faudrait prévenir ou réduire les éléments qui causent la pauvreté.

Les gouvernements provinciaux ont relevé le défi des réductions imposées dans les projets de loi C-21 et C-69 en observant une passivité totale et en acceptant visiblement ce retrait majeur du gouvernement fédéral sur le terrain des dépenses sociales. En outre, ils ont imposé leurs propres programmes de restrictions, emboîtant ainsi le pas au gouvernement fédéral. Les réductions fédérales dont nous parlons ont un impact réel. Il ne s'agit pas d'une simple opération comptable. Le gouvernement fédéral croit peut-être qu'il s'est tiré d'affaire en refilant les problèmes aux provinces, mais ces problèmes n'ont pas disparu. Il va bien falloir les résoudre un jour.

Certains gouvernements provinciaux compensent leurs pertes de recettes en augmentant l'impôt provincial sur le revenu et la taxe provinciale de vente. Certains d'entre eux rajoutent leur taxe de vente à la TPS. Presque toutes les provinces ont progressivement augmenté le taux de leurs taxes, ce qui va accentuer le mécontentement de la population. Si les autorités refusent d'envisager les options fiscales que nous proposons à la fin de notre mémoire, elles vont constater que cet électorat imprévisible et râleur dont on nous parle tant va finir par retourner son mécontentement contre elles.